



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

drogue

Question écrite n° 102886

Texte de la question

M. Gabriel Serville appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le phénomène grandissant des jeunes mineurs se livrant au trafic de stupéfiants entre la Guyane et l'Europe. Ainsi en 2016, 48 mineurs ont été interpellés alors qu'ils s'apprêtaient à faire « la mule » sur un vol en direction de Paris, contre 31 l'année précédente. Ils représentent ainsi désormais 13 % des personnes arrêtées au départ de l'aéroport Felix Eboué à Matoury. Ces chiffres sont particulièrement inquiétants en ce qu'ils sont révélateurs de la déshérence qui frappe une partie de la jeunesse guyanaise. Aussi, il lui demande de bien vouloir détailler les mesures qui sont prises pour lutter contre ce problème qui n'est plus une question de délinquance individuelle mais bien un phénomène de société.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102886

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1427

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)